

CONSULTATION NATIONALE (N° 2017/G052/20)

La Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz (S.T.E.G) se propose de lancer une Consultation Nationale pour :
« **POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION EN GENIE CIVIL DE DEUX POSTES DE DETENTE GAZ A MENZEL HORR ET A HAMMAM EL GHEZAZ AU GOUVERNORAT DE NABEUL** ».

Les entreprises spécialisées, agréées, Spécialité : B0; Catégorie 1 ou plus et désirant participer à cette consultation peuvent retirer les dossiers dès l'apparition de cet avis sur les journaux, excepté les Samedi et Dimanche, sur présentation de l'agrément datant de moins de 5 ans. à l'adresse suivante:

**LA SOCIETE TUNISIENNE DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ
DIRECTION PRODUCTION ET TRANSPORT DU GAZ / DIRECTION DE L'EQUIPEMENT GAZ
19, RUE BEL HASSEN BEN CHAABANE 1005 EL OMRANE**

Sous peine de nullité les offres doivent être établies et présentées conformément au cahier des conditions de consultation et accompagnées des pièces suivantes en original ou en copies conformes:

1. Un agrément délivré par les Autorités compétentes datant de moins de cinq ans.
2. Un Certificat d'affiliation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.
3. Une Déclaration sur l'honneur, que le soumissionnaire ne se trouve pas en état de faillite ou de redressement judiciaire conformément à la réglementation en vigueur ; les soumissionnaires qui sont en état de redressement amiable sont tenus de présenter une déclaration à cet effet.
4. Une attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des offres.
5. Une Déclaration sur l'honneur comportant la confirmation du soumissionnaire de ne pas avoir fait, et son engagement de ne pas faire par lui même ou par une personne interposée des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion d'un marché et des étapes de sa réalisation.

Ainsi que toute autre pièce exigée par le dossier de la consultation.

Ne peuvent participer à cette consultation que les soumissionnaires ayant retiré le cahier des charges d'une façon régulière.

Le délai pendant lequel les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres est de 90 jours, à partir du lendemain de la date limite de réception des offres.

Les offres technico-financière doivent parvenir à la STEG sous triple enveloppes cachetées par voie postale et recommandées ou rapide poste ou déposées au Bureau d'Ordre de la Direction de la Production Et du Transport du Gaz contre décharge à l'adresse suivante :

**Monsieur Le Directeur Production et Transport Gaz
MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA DIRECTION DE LA PRODUCTION ET DU TRANSPORT GAZ
19, RUE BEL HASSEN BEN CHAABANE 1005 EL OMRANE
CONSULTATION NATIONALE N° 2017/G052/20
TRAVAUX DE CONSTRUCTION EN GENIE CIVIL DE DEUX POSTES DE DETENTE GAZ A
MENZEL HORR ET A HAMMAM EL GHEZAZ AU GOUVERNORAT DE NABEUL**

L'enveloppe extérieure doit porter uniquement l'adresse de la S.T.E.G , le numéro de la consultation : 2017/G052/20, son libellé : **CONSTRUCTION EN GENIE CIVIL DE DEUX POSTES DE DETENTE GAZ A MENZEL HORR ET A HAMMAM EL GHEZAZ** et la mention " Ne pas ouvrir ".

Le dernier délai de réception des offres technico-financières est fixé au **Mercredi 06 Décembre 2017 à 16H00**.
Le cachet du bureau d'ordre de la DPTG faisant foi.

Toutes les offres reçues après cette date et heure limite de réception des offres seront considérées nulles et non avenues.

La séance d'ouverture des plis technico-financiers n'est pas publique.